

Spécifications du chemins de câbles FRP

Révision externe 1

*Dimension
Tableau de conversion :

2 po = 50,8 mm
3 po = 76,2 mm
4 po = 101,6 mm
5 po = 127 mm
7 po = 177,8 mm
6 po = 152,4 mm
8 po = 203,2 mm
9 po = 228,6 mm
9,25 po = 235 mm
12 po = 304,8 mm
18 po = 355,6 mm
18,5 po = 470 mm
24 po = 457,2 mm
30 po = 762 mm
36 po = 914,4 mm
42 po = 1 066,8 mm

Section 1 - Fabricants acceptables

- 1.01** Le système de chemins de câbles doit être fabriqué avec des sections droites, raccords et accessoires droits, conformément à la dernière publication des normes CSA/NEMA.
- 1.02** Toutes les pratiques de fabrication s'effectueront conformément aux normes CSA/NEMA.
- 1.03** Les chemins de câbles doivent être fabriqués par ABB ou par un membre CSA/NEMA approuvé.

Section 2 - Conception du chemin de câbles

- 2.01** Les éléments structurels de section droite, rails latéraux, barreaux et éclisses doivent être pultrudés en polyester renforcé en fibre de verre ou en résine de vinylester.
- 2.02** Les formes extrudées par étirage doivent être construites avec un voile de surface pour garantir une surface riche en résine et une résistance aux ultraviolets.
- 2.03** Les formes extrudées par étirage doivent avoir une cote d'inflammabilité de Classe 1 conforme à la norme ASTM E-84 et répondre aux exigences d'auto-extinction de la norme ASTM D-635.

Section 3 - Construction

- 3.01** Les longueurs de section droite seront standard de 120 po (10 pi (3,05 m)) ou 240 po (20 po (6,10 m)).
- 3.02** Les rails latéraux seront en configuration « C » vers l'intérieur et seront prépercés pour accepter les éclisses.
- 3.03** Les hauteurs globales doivent être de 8 po, 6 po, 4 po ou 3 po (*mm) respectivement.

- 3.04** Les profondeurs de chargement pour les systèmes de chemins de câbles doivent être de 7 po, 5 po, 3 po ou 2 po (*mm) conformément aux tolérances CSA/NEMA.
- 3.05** Les classifications de chargement et les spécimens de test doivent être conformes à CSA/NEMA.
- 3.06** L'espacement entre échelons doit être de 6 po, 9,25 po, 12 po ou 18,5 po (*mm)

Section 4 - Dimensions

- 4.01** Tous les raccords doivent être de type biseauté avec une tangente d'au moins 3 po (76,2 mm) en fonction du rayon.
- 4.02** Tous les raccords doivent avoir un espacement entre échelons nominal de 9,25 po.
- 4.03** La largeur (largeur utilisable à l'intérieur du chemin) doit être de 6 po, 9 po, 12 po, 18 po, 24 po, 30 po ou 36 po (*mm).
- 4.04** La largeur extérieure ne doit pas dépasser la largeur intérieure de plus de 2 po (50,8 mm).
- 4.05** Les éclisses droites et d'expansion seront en acier inoxydable ou en fibre de verre avec une configuration à huit boulons dans des systèmes de remplissage de 5 po (127 mm) et une configuration à quatre boulons pour les profondeurs de plateau de 3 po, 4 po, 6 po et 8 po.
- 4.06** Les tolérances dimensionnelles seront conformes à CSA/NEMA.
- 4.07** Le chemin de câbles doit avoir une connexion intégrale entre les rails latéraux et les échelons consistant en des fixations mécaniques non métalliques et une liaison adhésive.